

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

**UNIS POUR
DÉFENDRE UNE
ILE-DE-FRANCE
VIVABLE**



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**
ILE-DE-FRANCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

France Nature Environnement Île-de-France
2 rue du dessous des berges, 75013 Paris
fne-idf.fr / secretariat@fne-idf.fr
Tél. : 01 45 82 42 34



RAPPORT MORAL

En 2023 notre engagement citoyen n'a pas faibli. Dans un climat anxiogène notre fédération n'a cessé de dire que des solutions alternatives existent pour aménager le territoire, purifier l'air, renaturer les villes...

Bien sûr cela nécessite de sortir de la société de consommation que nous connaissons. « Plus de liens, moins de biens » ce slogan des années 2000 est toujours d'actualité. C'est la sobriété qu'il nous faut rechercher et nous avons suivi ce fil rouge tout au long de l'année. Nous l'avons mis en avant dans nos avis, nos plaidoyers, nos événements. La sobriété est indispensable, d'autant que les limites planétaires ne cessent d'être dépassées. Ce combat n'est pas facile mais une chose est sûre, il est vital.

INTERVENIR PUBLIQUEMENT

Cette année, encore, nous avons analysé de nombreux plans et programmes au premier rang desquels on trouve la révision du Schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF-E). Nous travaillons depuis 2021 sur cette révision qui aura des répercussions sur tous les documents d'urbanisme. Cette année a vu l'adoption d'un projet qui nous semble trop peu ambitieux et parfois même clairement « à côté de la plaque ». C'est le cas pour la sobriété foncière, nous avons demandé une politique volontariste pour notre région qui est la plus artificialisée de France, nous n'avons pas été entendus. Nos tribunes dans les journaux, nos interventions auprès des élus, notre livre blanc n'auront pas suffi. En 2024, lors de l'enquête publique, nous remettrons le sujet sur la table avec des propositions concrètes pour sortir de l'impasse.

FNE Ile-de-France participe au débat public sans perdre de vue que tout est affaire de rapport de force. Nous avons en 2023 considérablement renforcé notre fédération. C'est en tissant encore plus de liens entre nous que nous pèserons dans le débat public. La communication s'est améliorée et, comme nous vous l'annoncions en 2022, nous avons embauché Isabel sur cette mission. Nous avons aussi amélioré les services que nous rendons à nos associations membres. En particulier en orientant vers elles les très nombreux bénévoles qui souhaitent nous rejoindre. Cela n'a l'air de rien mais faire que chacun trouve « chaussure à son pied » n'est pas une mince affaire. Il faut rédiger des « fiches de poste », organiser l'accueil des bénévoles, leur formation. Il faut suivre leur intégration et les accompagner, nous le faisons aujourd'hui mieux qu'hier (et moins bien que demain).

OUTILLER LES ASSOCIATIONS

Nous avons cette année aidé les associations du mouvement en les dotant de nouveaux outils. Ainsi, pour prendre un exemple emblématique, en juillet, nos cartes de paysages ont été mises en ligne. Elles permettent d'avoir une vision du territoire à l'échelle de l'arbre. Ce projet, dénommé Cartovégétation, permet de situer précisément les espaces de nature existants et ceux qu'il faut créer pour favoriser le déplacement des espèces animales. Les associations l'utilisent durant la phase d'élaboration des Plan locaux d'urbanisme. Il vaut toujours mieux afficher des cartes que de grands discours.

Vous trouverez dans ce rapport d'activité le détail des actions que nous avons menées cette année, soulignons l'important travail réalisé sur les forêts d'Ile-de-France. Un colloque, des actes, un numéro spécial de Liaison et un manifeste que nous élaborons avec les acteurs de ce domaine, nous avons beaucoup produit. Sur ce sujet extrêmement sensible nous avons avancé ensemble : usagers, gestionnaires publics et privés. Nous prolongerons ce travail en 2024 en nous focalisant cette fois sur l'arbre en ville.

Il faut également citer la mobilisation contre le projet du SEDIF d'ultra filtration de l'eau potable. Nous avons pu, à cette occasion, renforcer nos liens avec la Coordination eau Ile-de-France et avons le plaisir d'accueillir son directeur JC Oliva lors d'un conseil d'administration. Demain, nous plaiderons ensemble pour un Grenelle de l'eau.

Tout cela n'a été possible que grâce à l'implication de toutes tous, salariés et bénévoles. Le local que nous occupons rue du Dessous des Berges est devenu trop étroit... C'est bon signe ! en 2024 nous en trouverons un plus adapté. Ce sera aussi l'année du cinquantième anniversaire de notre fédération, une belle fête en perspective.

Muriel Martin-Dupray et Luc Blanchard
Co-Présidents de FNE Ile-de-France

NOTRE FÉDÉRATION

6

CE QUE NOUS DÉFENDONS

9

NOTRE FONCTIONNEMENT

10

NOS MEMBRES ET NOS ÉQUIPES

12

ORGANISATION DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE

16

NOTRE ANNÉE EN DATES

18

NOTRE ANNÉE 2023

20

VICTOIRES ET AVANCÉES DU RÉSEAU

22

RETOUR SUR NOS ACTIVITÉS

24

FÉDÉRER

21

SENSIBILISER

32

DÉFENDRE

36



NOTRE FÉDÉRATION FRANCILIENNE

France Nature Environnement Ile-de-France est une association loi 1901 créée en 1974, sous le nom «Bureau de liaison des associations de défense de l'environnement de la région parisienne», elle devient successivement «Ile-de-France Environnement-Bureau de Liaison» en 1990, «Ile-de-France Environnement» en 1998 et enfin «France Nature Environnement Ile-de-France» en 2015.

L'association est agréée au titre de l'article L.141-1 du code de l'environnement dans un cadre régional depuis 1981, et habilitée à prendre part au débat sur l'environnement au sein des instances consultatives régionales depuis 2012.

France Nature Environnement Ile-de-France est la fédération régionale des associations franciliennes de protection de la nature et de l'environnement. Elle est le porte-parole de plus de 400 associations, unions ou collectifs départementaux et locaux. Membre de la fédération nationale France Nature Environnement, FNE Ile-de-France est son représentant régional. Face aux menaces qui pèsent sur l'environnement, notre union défend l'intérêt général, intervient auprès des décideurs par des contacts réguliers, propose des solutions pour concilier activités humaines et équilibres naturels, assure la représentation des associations de protection de la nature et de l'environnement dans de nombreuses instances de concertation et consultatives, agit en justice.

FNE ILE-DE-FRANCE, C'EST ...

> Une association
créée en 1974.

SUR LE TERRAIN

+ 60

bénévoles actifs

12 

personnes dans l'équipe

11 

groupes de travail
thématiques

54 

commissions et organismes
dans lesquels siège FNE IdF

8 8 fédérations
départementales
adhérentes

401

associations affiliées en tout !

20 associations et
collectifs adhérents directs

8 collectifs thématiques
adhérents

+ 80 000

personnes ont vu nos
publications en ligne !

- > **350 signalements** sur Sentinelles de la nature
- > **25 événements** organisés en 2023

CE QUE NOUS DÉFENDONS

Un environnement vivable

La question environnementale doit guider l'ensemble des politiques publiques afin de respecter les accords de Paris sur le climat et atteindre la neutralité carbone en 2050, mais aussi s'adapter au réchauffement en cours et lutter contre l'effondrement du vivant. Car préserver la nature, c'est préserver l'homme.

La démocratie environnementale

Les politiques publiques efficaces sont celles qui sont co-élaborées en amont avec la société civile. C'est particulièrement vrai au niveau régional et départemental, car à cette échelle la prise en compte des spécificités locales est possible, et la consultation des citoyens facilitée.

RAPPEL DES AXES DU PLAN D'ACTION PLURIANNUEL 2022-2024 :

> Réconcilier nature et aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est la première préoccupation de FNE Ile-de-France, la mère de toutes les batailles pour l'environnement. L'association se bat pour Accompagner une meilleure prise en compte de l'environnement dans les principaux documents d'urbanisme en Île-de-France ; Contribuer à une meilleure protection des terres agricoles en Île-de-France ; Faire annuler les grands projets inutiles nuisibles à l'environnement en Île-de-France et proposer des alternatives.

> Protéger la biodiversité aux échelons régionaux, départementaux et locaux

FNE Ile-de-France se bat pour une meilleure prise en compte de la biodiversité par les collectivités en Île-de-France, en lien avec ses fédérations départementales et associations locales. Elle travaille également à la sensibilisation du public pour une protection de la biodiversité à tous les échelons.

> Promouvoir des solutions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pour la région Ile-de-France

FNE Ile-de-France appuie les propositions de réduction des émissions de Gaz à effet de serre en Île-de-France de 10% en 2024. Elle promeut des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation de la région au changement climatique, notamment le développement de la nature en ville (en pleine terre), et le stockage de carbone par les terres naturelles, agricoles et forestières.

> Améliorer la santé environnementale des Franciliens

L'Île-de-France cumule de nombreux risques en matière de santé environnementale : pollutions de l'air, de l'eau, pollutions lumineuses et sonores, mais aussi pesticides... Certains territoires concentrent la quasi-totalité de ces pollutions. FNE Ile-de-France et ses associations luttent contre celles-ci et leurs conséquences.





**NOTRE
FONCTIONNEMENT
EN 2023**

NOS MEMBRES ET NOS ÉQUIPES PG. 12

**ORGANISATION DE LA
FÉDÉRATION RÉGIONALE PG. 16**

NOS MEMBRES ET NOS ÉQUIPES

LES INSTANCES

L'Assemblée générale annuelle rassemblant les associations adhérentes s'est tenue le 18 mars 2023, à la Maison des associations du 13e arrondissement de Paris.

Le conseil d'administration élu lors de cette assemblée générale est composé de 22 personnes. Il s'est réuni 5 fois en 2023.

Le conseil d'administration a élu 8 personnes au bureau. Celui-ci s'est réuni 7 fois en 2023.

Une Assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 30 août 2023 à la Maison du Parc Jean Moulin-Les Guilands à Bagnolet (93).

COMPOSITION DU BUREAU 2023

Muriel MARTIN-DUPRAY, Co-présidente
Issue de France Nature Environnement Paris

Luc BLANCHARD, Co-président
Issu de Environnement 92

Jean-Pierre MOULIN, Vice-président
Issu de Essonne Nature Environnement

Christine NÉDELEC, Vice-présidente
Issue de France Nature Environnement Paris

Francis REDON, Vice-président
Issu de Environnement 93

Jane BUISSON, Secrétaire générale
Issue de FNE Seine-et-Marne

Michel RIOTTOT, Trésorier
Issu de Environnement 92

Marie-José JAOUEN, Conseillère de la co-présidence
Issue de FNE Yvelines

LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Michel BONNEFOY, Administrateur
Issu de Val-de-Marne Environnement

Claude BORNECQUE, Administrateur
Issu de Val-de-Marne Environnement

Françoise BROCHOT, Administratrice
Issue de Advocnar

Jean-Claude CAVARD, Administrateur
Issu de Les Amis du Vexin

Jean-François DUPONT, Administrateur
Issu de FNE Seine-et-Marne

Gwenola FERRAN ROCCHI, Administratrice
Issue de Val d'Oise Environnement

Catherine GIOBELLINA, Administrateur
Issue de Union des Amis du PNR
de la Haute Vallée de Chevreuse

Jean-Claude MAÎTRE, Administrateur
Issu de La Seine n'est pas à vendre

Irène NENNER, Administratrice
Issue de Environnement 92

Alain NONQUE, Administrateur
Issu de LPO IDF

Jean-Pierre PARISOT, Administrateur
Issu de Union des Associations
de Sauvegarde du Plateau de Saclay

Pierre SALMERON, Administrateur
Issu de Sud Environnement

Isabelle VENAULT, Administratrice
Issue de FNE Yvelines

Kaméra VÉSIC, Administratrice
Issue de Pik-Pik Environnement

ÉQUIPE

Antoine Le Manchec, en CDD depuis septembre 2022, est passé en CDI. Nous accueillons Isabel Lledo comme chargée de communication depuis août 2023.

Nous remercions également les alternantes Louama Mestrot, qui a brillamment travaillé sur le SDRIF-E, Tea Jourdan, qui en a fait de même au sein du pôle juridique, et Reine Kouakou, non moins efficace dans le pôle projets ; nos stagiaires se sont tout aussi illustrés : Marie Francqueville à la communication, Yoann Malek et Marion Peu au pôle juridique, Reena Selvanadin et Ursuline Barthet au pôle projets ; de même que nos volontaires en service civique Marjolaine Lareure, remplacée avec succès par Garance Groth à la fin 2023.

Le pôle gestion se félicite également de la présence et de l'efficacité d'Olivier Lionnard, mécénat de compétence issu de BNP Paribas, et de Marion Rumpler, inestimable bénévole déléguée aux ressources humaines.

Nous avons par ailleurs accueilli deux agents de la DRIEAT en probono, 2 jours par mois pendant 6 mois chacun, pour travailler sur la sobriété foncière (livret à paraître en 2024) et le projet Cartovégétation.

Enfin, notre stratégie d'accueil et d'intégration des bénévoles commence à porter ses fruits. Nous remercions chaleureusement les plus de 30 bénévoles qui appuient régulièrement l'équipe de FNE Ile-de-France, dans le groupe de travail agriculture et forêt, dans le groupe aménagement du territoire, dans l'équipe gestion, à la communication, aux événements, etc.

L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

FNE Ile-de-France est titulaire, depuis septembre 2022, d'un agrément en intermédiation pour recevoir des services civiques dans le réseau. Entre septembre et décembre, quatre offres ont été publiées et pourvues dans le réseau de FNE Ile-de-France. De même que pour les mécénats, les offres en environnement en Ile-de-France sont limitées (- de 5% des offres). Les candidat.e.s volontaires sont donc très intéressées par les nouvelles offres offertes par notre réseau.

Les services civiques sont accueillis pour une durée de 7 mois, à un rythme de 24h/ semaine. Ils doivent être encadrés par un tuteur (formation au tutorat d'une journée obligatoire pour les tuteurs), et effectuer des tâches de préférence sur le terrain, en lien avec le public. FNE Ile-de-France se charge des démarches administratives.

o Plus d'information auprès de:
ressources.humaines@fne-idf.fr

L'ACCUEIL DE MÉCÉNATS DE COMPÉTENCE

Le mécénat de compétence consiste à accueillir, sur une durée déterminée (un an en moyenne), un.e salarié.e d'une entreprise à titre gratuit. Cette année a été marquée par la constitution de nouveaux partenariats avec des entreprises pratiquant le mécénat de compétences : outre BNP Paribas et Axa Atout Cœur, nos offres de mécénat de compétences sont désormais diffusées à Michelin, au Crédit Mutuel, et à L'Oréal. Nous invitons fortement nos associations adhérentes à nous transmettre des fiches missions pour bénéficier de cette formidable opportunité. Nous produisons conseils et accompagnement pour rédiger ces fiches missions et accueillir aux mieux les candidat.e.s.

L'ACCUEIL DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES

En 2023, FNE Ile-de-France a reçu en moyenne un peu plus de 60 demandes de bénévolat par mois, en hausse par rapport à l'année 2022. La majorité est issue de Paris, mais chaque département est représenté, ce qui peut constituer une réelle source de bénévoles pour les fédérations départementales et associations locales.

Au cours de l'année 2023, FNE Ile-de-France a pérennisé et ajusté les dispositifs d'accueil des bénévoles mis en place à partir de 2022, grâce à trois volontaires en service civique et bénévoles : Marjolaine Lareure, Garance Groth, Haitem Boujabale. Ces dispositifs consistent en une lettre d'information mensuelle, une réunion mensuelle d'accueil des bénévoles en visio-conférence, ainsi que le développement de la bourse au bénévolat. Pour l'instant, les offres bénévoles sont essentiellement au sein de FNE Ile-de-France ; nous avons bon espoir de présenter des missions bénévoles partout dans notre réseau d'association. En 2023, nous avons par ailleurs mis l'accent sur le parcours d'intégration des bénévoles : charte du bénévolat, événement de convivialité (les 30 août, 7 mars et 6 décembre 2023), module de formation sur le thème « Je découvre le mouvement FNE » en présence d'un membre de FNE national.





LES GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail de FNE Ile-de-France sont au nombre de 11. Ils fonctionnent pour la plupart grâce à un tandem bénévole/salarié, et rassemblent des membres volontaires de nos associations adhérentes. L'année 2023 a été marquée par la création d'un groupe de travail Ecologie populaire, qui vise à prendre en compte les enjeux d'inégalités sociales et économiques dans les travaux de FNE Ile-de-France.

- > Aménagement du territoire (MGP / SDRIF-E)
- > Agriculture et forêts
- > Eau
- > Juridique
- > Santé-environnement
- > Biodiversité - nature en ville
- > Éducation à l'environnement
- > Énergie - climat
- > Jeux Olympiques
- > Nuisances aéroportuaires et sonores
- > Ecologie populaire

NOS RELATIONS AVEC FNE NATIONAL

Les coprésidents de FNE Ile-de-France ont participé aux conférences des présidents organisées par FNE le 21 avril, 20 octobre.

La co-présidente a participé aux réunions de CA de FNE National : 17 février, 4 avril, 30 juin et 1er juillet, 6 et 7 octobre, 8 et 9 décembre.

FNE Ile-de-France a participé à l'AG de FNE national, les 8 et 9 juin 2023, à Angers.

La directrice a participé au séminaire des directeurs du mois de juin et du mois de novembre.

Les échanges avec les GT nationaux ont été multiples notamment avec le groupe juridique et le COPIL Sentinelles de la Nature, mais aussi avec le réseau énergie et territoires et mobilités durables.



L'ÉQUIPE

L'équipe s'est stabilisée en 2023, et s'est structurée :



MARGOT HOLVOET

Directrice

GESTION



MARION RUMPLER

Déléguée
Ressources Humaines



OLIVIER LIONNARD

Responsable
administratif et
financier



ANTOINE LE MANCHEC

Chargé de projets

PROJETS



URSULINE BARTHET

Stagiaire
juridique



PATRICIA LATKA

Directrice Liason



ISABEL LLEDO

Chargée de
Communication



REINE KOUAKOU

Alternance
Géomatique



ANATOLE PERDRIZET

Stagiaire

COM ET MOBILISATION



MARIE FRANQUEVILLE

Chargée de com



MAXIME COLIN

Juriste



MARION PEU

Stagiaire
juridique



MARJOLAINE LAREURE

Service Civique
Animation



TEA JOURDAN

Alternance
Sentinelles



YOANN MALEK

Stagiaire
juridique



ADÈLE GRIMAULT

Alternance
Géomatique



LOUAMA MESTROT

Alternance
Aménagement



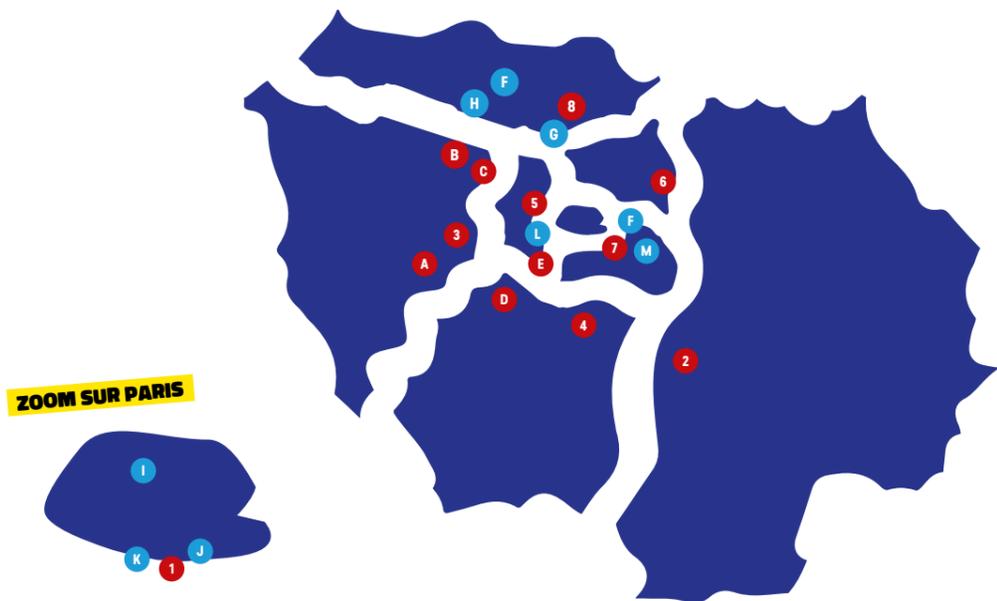
EMMA DELROT

Alternance
Aménagement

PLAIDOYER

- Alternance
- Bénévole
- CDD
- CDI
- Mécénat
- Service Civique
- Stage

ORGANISATION DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE



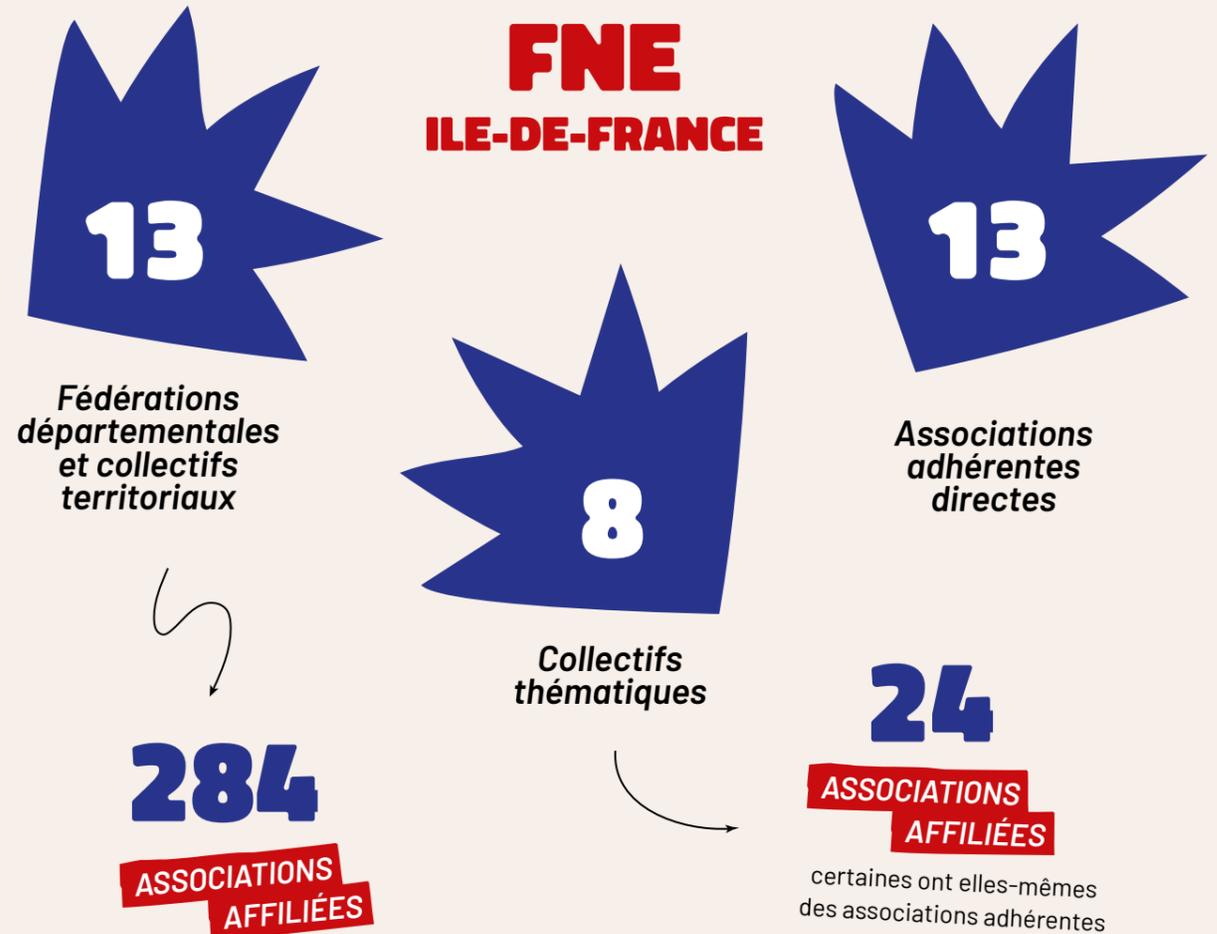
FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES ET COLLECTIFS TERRITORIAUX

- | | |
|---|---|
| 1 France Nature Environnement Paris
Département 75 • 18 associations | 8 France Nature Environnement
Val d'Oise
Département 95 • 14 associations |
| 2 France Nature Environnement
Seine-et-Marne
Département 77 • 45 associations | A Union des Amis du PNR de la
Haute Vallée de Chevreuse
Département 78 • 22 associations |
| 3 France Nature Environnement
Yvelines
Département 78 • 12 associations | B CAPESA
Département 78 • 10 associations |
| 4 Essonne Nature Environnement
Département 91 • 47 associations | C CADEB
Département 78 • 19 associations |
| 5 Environnement 92
Département 92 • 22 associations | D Union des Associations de
Sauvegarde du Plateau de Saclay
(UASPS)
Département 91 • 12 associations |
| 6 Environnement 93
Département 93 • 19 associations | E Sud Environnement
Département 92 • 12 associations |
| 7 France Nature Environnement
Val-de-Marne
Département 94 • 16 associations | |

ASSOCIATIONS ET COLLECTIFS THÉMATIQUES

- F Amis de la Nature
Île-de-France • 12 associations
- G ADVOCNAR
Département 95 • 12 associations
- H DIRAP
Département 95
- I Graine Île-de-France
Île-de-France
- J La Seine N'est Pas À Vendre
Île-de-France
- K LPO IDF
Île-de-France
- L PIKPIK ENVIRONNEMENT
Département 92
- M Pixiflore
Département 94

> FNE Ile-de-France c'est un réseau de **401 associations**



ASSOCIATIONS DIRECTEMENT ADHÉRENTES

- | | | |
|--|---|--------------------------------------|
| Viroflay Environnement
Département 78 | Centre Etude
Rambouillet et Forêt
Département 78 | NaturEssonne
Département 91 |
| Association Habitants
Amis du Chesnay
Département 78 | CO.P.R.A 184
Département 78 | ASEP
Département 94 |
| Association pour la
protection du site de
Mittainville
Département 78 | UUDP Viroflay
Département 78 | Joinville Ecologie
Département 94 |
| BiodiverCités78
Département 78 | Les Amis de la
Vallée de la Bièvre
Département 91 | Les Amis du Vexin
Département 95 |
| | | IASEF
Département 95 |



Crédits photo : Anatole Perdrizet



Crédits photo : Jean-Yves Le Tétour

NOS MOMENTS PHARES

NOTRE ANNÉE 2023

PG. 20

**VICTOIRES ET AVANCÉES
DU RÉSEAU**

PG. 22

NOTRE ANNÉE 2023



23 JANVIER

Débat

Faut-il construire de nouveaux réacteurs nucléaires ?

- Pour visionner le débat : <https://www.youtube.com/watch?v=09Yrps19mEs>

8 FÉVRIER

Publication

En février, le Journal du Grand Paris publiait notre tribune pour demander que la concertation sur le SDRIF soit réellement prise en compte.

- Lire la tribune : <https://www.lejournaldugrandparis.fr/tribune-fne-une-necessaire-prise-en-compte-de-la-concertation-prealable-au-sdrif-e/>

18 MARS

Assemblée générale

à la Maison des associations du 13^e arrondissement.

20 AVRIL

Échange

Échange avec l'ONF Ile-de-France en forêt de Sénart (Essonne).

25 AVRIL

Publication

En avril, nous publions dans Libération une tribune pour demander le Zéro Artificialisation Brute en Ile-de-France.

- Lire : https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/a-paris-il-faut-passer-au-zero-artificialisation-brute-20230425_KDYQ77LTDBFS5JCQ67NE7062PA/

23 MAI

Débats

Pour ou contre l'eau ultra-pure du SEDIF ?, et production de plusieurs contributions, dont des cahiers d'acteurs (Agir à Villejuif, FNE Ile-de-France, Environnement 93, FNE Val d'Oise)

24-29 MAI

Stand

Tenue d'un stand à la Fête de la nature.

31 MAI

Publication

En mai, nous publions notre Livre blanc Pour un SDRIF véritablement environnemental, pour faire une analyse de ce document stratégique département par département.

- Lire : <https://fne-idf.fr/publications/pour-un-sdrif-veritablement-environnemental>

8 JUIN

Rencontre

Les forêts franciliennes sont soumises à de nombreuses pressions et la source de « conflits d'usages ». Nous avons rassemblé tous les acteurs lors des Rencontres pour la survie des forêts franciliennes.

- Lire : <https://fne-idf.fr/actualites/retour-sur-notre-seminaire-sur-la-survie-des-forets-franciliennes>



30 JUIN

Lancement

Comment protéger la végétation francilienne et améliorer la fonctionnalité des écosystèmes ? Le 30 juin, nous lançons le projet Cartovégétation, aux côtés de nos partenaires : le Conseil régional, l'ADEME, l'OFB...

- Découvrir le projet : <https://experience.arcgis.com/experience/12f26d4d8f744a7e8f84c6e04d54df46/page/Page-1/?views=PR%C3%89SENTATION>

5 JUILLET

Conférence

Pour un territoire sobre et frugal" avec RTE, ENEDIS et l'AREP

12 JUILLET

Manifestation

Manifestation devant le Conseil régional à l'occasion du vote de la version 1 du SDRIF-E : nous demandons la sortie de l'exception francilienne pour le ZAN !

21-23 JUILLET

Stand

Stand au Festival Lolapalooza pour sensibiliser à la destruction des terres agricoles

30 AOÛT

Séminaire

Séminaire de rentrée de FNE Ile-de-France, avec nos bénévoles et partenaires, sur les thèmes de la communication et de l'adaptation au changement climatique

26 SEPTEMBRE

Webinaire

Méthanisation: enjeux, freins, leviers - quel avenir pour son développement en Ile-de-France ?



28 SEPTEMBRE

RENCONTRE

Rencontre sur l'agriculture urbaine avec FNE Paris

20 NOV

RENCONTRE

Rencontre «Alimentation, agriculture et santé - projets à Paris et en Ile-de-France»

13 NOVEMBRE

Événement

Data centers: un péril pour l'environnement ?

13 DÉCEMBRE

Événement

A FNE Ile-de-France, nous croyons que l'Ile-de-France n'est pas une exception : elle peut réduire son artificialisation de 50% en 2031, comme les autres régions métropolitaines. Nous en avons fait la démonstration lors d'un événement public.

- Visionner l'événement : <https://www.youtube.com/watch?v=7idU0nZEJh4&t=566s>

15 DÉCEMBRE

Webinaire

Sobriété lumineuse et trame noire : Alors que la pollution lumineuse a baissé de manière spectaculaire en France sur l'année passée, nous avons tenu un webinaire sur comment installer ce phénomène dans la durée tout en protégeant les écosystèmes

- Visionner le webinaire : <https://www.youtube.com/watch?v=4SIVfw-5Rm4>

VICTOIRES ET AVANCÉES DU RÉSEAU

RÉGIONAL & NATIONAL

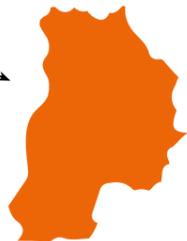


- > Le décret d'application soumettant les Plans d'exposition au bruit des aéroports à évaluation environnemental, conséquence d'une décision de justice obtenue par l'ADVOCNAR (Association de Défense contre les Nuisances Aériennes), est paru
- > La justice décide, grâce à la mobilisation de l'ADVOCNAR, que la Direction générale de l'aviation civile ne sera plus chargée des plans de réduction du bruit des aéroports : les préfets le seront, améliorant la perspective d'un véritable contrôle
- > Le décret n° 2023-375 du 16 mai 2023 qui nomme les préfets « autorité indépendante » rend également son indépendance au PPBE aéroport (Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement), qui cesse d'être une annexe du PEB (Plan d'Exposition au Bruit) et s'en trouve renforcé.
- > Rencontre avec Clément Beaune le 9 mai 2023 : le ministre reconnaît l'impact sanitaire du trafic aérien et s'engage à lancer l'étude de scénarios de plafonnement des grands aéroports.
- > A la suite de la mobilisation de nos représentants à l'AESN (Agence de l'eau Seine-Normandie), un plan de sobriété pour l'eau ambitieux est voté
- > **A notre demande, plus de 400 citoyens ont contacté les députés clés sur la loi « ZAN » de juillet 2023, permettant d'écarter deux dispositions préjudiciables à la protection de l'environnement.**



- > Un projet « d'école prison » est abandonné dans le 16e arrondissement après une décision du Conseil d'Etat
- > **Le projet de réaménagement des abords de la Tour Eiffel sera revu et différé, la Ville de Paris s'engage à n'abattre aucun arbre**
- > Les arbres de la rue Préault, dans le 19e, ne seront finalement pas abattus
- > ... tout comme les arbres de la Gare des Mines, dans le 18e arrondissement

Seine-et-Marne



- > Le projet d'extension de l'incinérateur de Vaux-le-Pénil est abandonné
- > + de 4000 enfants sensibilisés à la nature par FNE Seine-et-Marne



- > Le Grand Chêne de Saint-Maur est élu « Arbre Remarquable de France » par l'association A.R.B.R.E.S
- > **Les îles de la Marne ont été classées en zones naturelles dans le PLUi et ne pourront donc pas être urbanisées**

Essonne



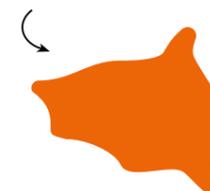
- > Le projet d'ECT au Val Saint Germain est abandonné
- > **Sur une forte pression de l'ADEMUB (Association pour la Défense de l'Environnement et la Maîtrise de l'Urbanisation à Brétigny-sur-Orge), ont été classées en Zone Agricole Protégée (ZAP) à l'issue d'une longue procédure 75 % des terres agricoles de Brétigny**
- > L'installation d'une zone dédiée aux méthaniseurs dans le PLU de Varennes-Jarcy est abandonnée grâce à l'action de l'ADSVJ (Association de défense du Site de Varennes-Jarcy)
- > L'éclairage nocturne est mis en place par Villejust de 23h30 à 6h du matin grâce à l'action de Villejust Nature Environnement (VNE)
- > Des zones et équipement vélo supplémentaires sont mis en place sur la commune de Villejust (VNE)
- > La chasse est interdite sur des zones naturelles à Villejust (VNE)



Yvelines

- > Le projet Bouygues dans la boucle de Verneuil est abandonné
- > Tremblay n'accueillera finalement pas d'antenne 5G
- > Un projet d'immeuble en zone inondable à Jouy-en-Josas est abandonné après des années de lutte
- > **La RD154, menaçant de nombreuses zones naturelles, ne verra pas le jour, à la suite de l'annulation de l'expropriation d'une parcelle**
- > Suspension du remblaiement de la carrière de Guitrancourt (recours contre circulation de camions) voir arrêté préfectoral du 2 janvier qui limite le volume transporté par camions
- > Retrait de panneaux publicitaires illégaux en entrée de ville à Magny les hameaux
- > Condamnation avec remise en état pour dépôts de déchets, gravats et pollution à Richebourg mais sans indemnisation des associations qui avaient porté plainte (appel en cours)

Seine-Saint-Denis



- > Le Parc Ampère sur le Village Olympique est préservé d'une extension de l'urbanisation
- > **Le TA impose à la SGP (Société du Grand Paris) de revoir l'étude d'impact pour la construction de la gare de Bondy**
- > L'extension du Centre commercial Rosny-2 est définitivement annulée
- > 3 nouvelles Zones d'intérêt écologiques, faunistiques et floristiques (ZNIEFF) voient le jour, grâce à l'Association naturaliste des coteaux d'Avon (ANCA)

Hauts-de-Seine



- > **Un protocole d'accord est signé pour le projet immobilier à l'île Seguin avec 6 associations, Bouygues Immobilier et la SPL Val de Seine Aménagements de Boulogne Billancourt**
- > Environnement92 a planté des arbres dans 3 villes : 8 arbres tiges à Fontenay-aux-Roses, 10 baliveaux à Garches et Gennevilliers
- > La Cour de Cassation a rejeté le pourvoi de la SPL Seine Ouest Aménagement demandant la condamnation d'ACTEVI (Issy-les-Moulineaux) pour abus de procédure contentieuse

Val-d'Oise



- > **La bassin agricole illégale de Banthelu est rebouchée**
- > Le projet de méthaniseur du Mesnil Aubry est abandonné
- > Le projet de méthaniseur d'Attainville est abandonné



RETOUR SUR NOS ACTIVITÉS

FÉDÉRER

PG. 21

**SENSIBILISER LE GRAND
PUBLIC, LES ENTREPRISES
ET LES COLLECTIVITÉS**

PG. 32

**DÉFENDRE L'ENVIRONNEMENT
EN ÎLE-DE-FRANCE**

PG. 36

INFORMER LES ASSOCIATIONS MEMBRES

La première mission de notre fédération est de garantir la meilleure circulation de l'information possible entre ses membres. Pour cela, nous disposons de plusieurs outils.

Le magazine Liaison a vu la parution de quatre numéros en 2023 :

- > « Faut-il construire de nouveaux réacteurs nucléaires ? » (198),
- > « Climat, l'urgence oubliée » (199),
- > « Liaison fête ses 40 » (197),
- > Ainsi que le numéro spécial sur le SDRIF (« Pour un SDRIF véritablement environnemental »).

Le travail se poursuit avec l'Agence Taurine pour la mise en page et le graphisme. Le comité de rédaction, animé par Patricia Latka, a été augmenté d'Isabel Lledo, notre chargée de communication.

La newsletter au réseau est envoyée chaque mardi matin aux associations locales. 280 personnes en moyenne, membres d'associations adhérentes, ouvrent nos newsletters chaque semaine pour recevoir nos informations, celles du réseau et celles de nos partenaires (événements, appels à projets, demandes de contribution...).

Sur le plan de la communication, l'année 2023 a été marquée par la mise en ligne de notre nouveau site internet, en lien avec FNE national. La nouvelle mise en page a été accompagnée d'une nouvelle organisation des pages.

Par ailleurs, nous organisons depuis 2021 un séminaire annuel, ayant cette année réuni une soixantaine de membres d'associations locales, le 30 août à Bagnolet (93).

o En savoir plus : <https://fne-idf.fr/notre-magazine>

FORMER LES ASSOCIATIONS

En 2023, nous avons dispensé 7 sessions de formation :

Visite de site : Quels usages pour les déblais de chantier ?

11 Janvier

Recherche de financements publics, les bonnes pratiques

9 Février

Les bases des recours en justice pour les associations locales (I)

5 Avril

Contribuez à la protection de l'environnement avec Sentinelles de la nature

27 Avril

Les bases du contentieux des associations de protection de l'environnement (II)

21 Juin

Les entrepôts logistiques, dangers et modes d'action ; Webinaire de lancement "Sentinelles de la nuit"

7 Septembre

Protéger les arbres en ville : l'action juridique

12 Octobre

Chaque formation a réuni entre 12 et 20 personnes, membres d'associations de toute l'Île-de-France.

o Voir les comptes-rendus des formations : <https://fne-idf.fr/nos-activites/formations/comptes-rendus-de-formation>
<https://fne-idf.fr/notre-magazine>

FOURNIR UNE AIDE JURIDIQUE AUX ASSOCIATIONS

Aide Juridique

Le pôle juridique a fonctionné une majeure partie de l'année 2023 sous la forme d'une équipe de trois personnes, comprenant le juriste salarié et deux stagiaires (apprentis ou stagiaires), ce qui a permis à la fois d'améliorer la capacité de traitement des sollicitations juridiques des associations et de lancer des projets autonomes tels que l'observatoire des mesures compensatoires prescrites.

Le pôle juridique de FNE Ile-de-France a traité 48 consultations juridiques à la demande des associations et fédérations départementales (hors questions juridiques traitées via Sentinelles de la nature, autosaisines, demandes contentieuses et questions éparses ou rapides). Le nombre de sollicitations est équilibré entre les différents départements de la région (voir schéma ci-dessous). Les consultations concernent cette année principalement la préservation de la biodiversité (protection des espèces protégées) et le droit de l'urbanisme (aménagement, projets de construction, ouverture à l'urbanisation dans les plans locaux d'urbanisme).

48 CONSULTATIONS



Productions du pôle juridique

- > Mise en place d'un observatoire des mesures compensatoires
- > Mise en place d'échanges avec le service « police de l'environnement » de l'OFB

- > Organisation de réunions du GT juridique
- > Création de deux modules d'une formation sur les bases juridiques de l'action associative dans le domaine environnemental (module 1 : les bases du contentieux administratif + module 2 : les bases du contentieux judiciaire)
- > Création d'une formation dédiée à la protection contentieuse des arbres en ville
- > Formation sur le contentieux des entrepôts logistiques avec un focus sur la prise en compte des espèces protégées au sein de projets de construction ou d'extension d'infrastructures logistiques
- > Publication systématique de fiches juridiques résumant les points saillants des formations juridiques
- > Publication d'une fiche juridique sur la protection des alignements d'arbres
- > Publication d'une série de « fiches victoire » destinées à mettre en valeur les victoires contentieuses des associations de la fédération et de faire essaimer les jurisprudences
- > Création d'un répertoire des jurisprudences régionales à exploiter
- > Accompagnement et conseil de plusieurs fédérations départementales dans leur projet de modification des statuts : FNE Val-de-Marne, FNE Val d'Oise et FNE Paris.
- > Création de groupes inter-associatifs sur des luttes spécifiques (ex : GreenDock) ou sur des thématiques (ex : contestation de projets de construction de prisons sous l'angle de la destruction d'espèces protégées ou de terres agricoles)

Contentieux clés de la fédération régionale en 2023

L'association a engagé ou poursuivi une dizaine de contentieux en poursuivant un objectif de subsidiarité et de complémentarité des thématiques abordées (protection de zones humides, de la biodiversité, lutte contre l'artificialisation des sols, lutte pour une meilleure prise en compte des nuisances sonores et de la pollution de l'air, et des émissions de gaz à effet de serre dans les documents de planification).

- > Constitutions de partie civile (ex : Trafic international de déchets, Publicités illégales)
- > Appel sur la demande d'abrogation de la DUP de la ZAC du Triangle de Gonesse
- > Plainte pour non-respect d'une mesure d'évitement de la ligne 17 sur le Triangle de Gonesse
- > Appel contre les décisions concernant la DUP et l'autorisation environnementale dans le dossier du site pilote de La Bassée
- > Recours permis de démolir des entrepôts du port de Gennevilliers
- > Plainte pour destruction d'espèces protégées sans autorisation par Haropa Port
- > Recours contre le PCAET de la communauté d'agglomérations CASGBS
- > Recours contre les cartes stratégiques de bruit et le PPBE de l'aéroport CDG



Participation au réseau juridique national

L'association maintient des relations étroites avec le réseau juridique national de France Nature Environnement, en mettant en commun les jurisprudences régionales, en engageant des contentieux communs et en participant à la réflexion collective sur l'actualité juridique ou les obstacles identifiés par les chargés de mission juridique du réseau.

- > Participation au séminaire juridique sur le contentieux de l'urbanisme, intervention de FNE Ile-de-France au cours de la présentation « Prise en compte, compatibilité et cohérence dans les documents d'urbanisme » et dans une présentation intitulée « Qualité de l'air et annulation d'autorisations d'urbanisme »
- > Echanges réguliers sur la mise en œuvre du ZAN afin de consolider le plaidoyer national et de conforter le plaidoyer régional
- > Poursuite du projet Wiki Haies
- > Intervention « Pollution de l'air et contentieux associatif » au cours de la journée annuelle du réseau Santé-Environnement de FNE le 9 octobre 2023

Observatoire de la mise en œuvre des mesures compensatoires prescrites

FNE Ile-de-France a recruté un stagiaire juriste ayant travaillé à la rédaction d'un rapport concernant la mise en œuvre des mesures compensatoires prescrites dans le cadre de dérogations espèces protégées, de défrichements ou de travaux ayant une incidence sur les milieux aquatiques. L'objectif est de mettre en lumière les carences de la réglementation et des pratiques dans cet exercice.

Nous avons également travaillé à l'organisation d'un observatoire régional de la mise en œuvre des mesures compensatoires destiné à la fois à la réflexion globale sur le sujet et à l'identification de dossiers symptomatiques des carences dans la mise en œuvre de la séquence Eviter Réduire Compenser. Ce chantier sera consolidé en 2024, dans les productions comme dans les mises en œuvres pratiques.

PARTICIPER À DES PROJETS COMMUNS

FNE Ile-de-France coordonne plusieurs projets rassemblant ses fédérations départementales et d'autres associations membres de son réseau. Notre fédération a par ailleurs à cœur de s'inscrire dans un réseau de partenariats associatifs excédant son réseau d'adhérents, afin de contribuer aux réflexions sur la transition écologique et d'en faire bénéficier ses adhérents.

Sentinelles de la Nature

En 2023, l'équipe Sentinelles de la nature a été composée sur la majeure partie de l'exercice de deux salariés, dont une personne en apprentissage. Des tentatives de constitution de groupes locaux de traitement ont été expérimentées dans les Hauts-de-

Seine afin de multiplier les référents locaux à même de traiter des signalements qui relèvent de leur territoire. Une formation à l'usage de Sentinelles de la Nature a été réalisée en avril 2023 afin d'augmenter le nombre et la qualité des signalements sur la plateforme. Une présentation du dispositif a été réalisée à destination des membres de l'OFB Ile-de-France afin d'améliorer la connaissance de l'outil par les agents de l'OFB et le travail de concert avec l'institution.

L'équipe des référents Sentinelles de la nature a traité 350 signalements en 2023, ce qui marque une nette évolution dans le nombre de signalements reçus sur la plateforme, en continuité avec la hausse significative constatée en 2022. Cette augmentation du nombre de sentinelles est due aux opérations très médiatisées comme la soirée « Aux Arbres Citoyens » (2022) et plus récemment (2023) la soirée « Les supers-pouvoirs de l'océan », qui ont permis à FNE de sensibiliser en prime-time sur France 2 sur les enjeux de préservation des arbres et de la biodiversité marine tout en invitant les téléspectateurs à s'engager concrètement via la plateforme Sentinelles de la Nature. La hausse des signalements peut être également expliquée par le renforcement de son attractivité via le nouvel outil permettant d'organiser des campagnes thématiques afin de favoriser le signalement de certaines dégradations tout en formant le public aux enjeux et à la réaction à des atteintes à l'environnement parmi les plus sensibles et parfois méconnues du grand public.

Nous avons reçu 319 signalements de dégradations environnementales et 31 signalements d'initiatives favorables en 2023, parmi lesquels on retrouve une grande diversité en matière de thématiques concernées :

- > 68 signalements concernant des coupes d'arbres ou défrichements,
- > 22 concernant l'urbanisme ou l'aménagement du territoire,
- > 144 concernant des dépôts de déchets,
- > 11 concernant des atteintes à des espèces protégées ou à leur habitat et
- > 22 concernant la pollution lumineuse.

Cartovégétation (voir page 36)

Sorties nature (voir page 36)

CHIFFRES CLÉS

350 signalements traités

41 signalements publiés

138 démarches engagées

1 campagne thématique menée à bien

Sentinelles de la nuit

PARTICIPER ET ENTREtenir DES PARTENARIATS

Poursuite de nos partenariats publics

...Avec la Région Ile-de-France, grâce à des échanges fréquents avec les vices-présidents en charge de l'aménagement et de l'environnement, ainsi qu'avec les services, notamment sur le SDRIF-E, mais aussi le projet Cartovégétation et l'adaptation au changement climatique.

...Avec la DRIEAT, dans le cadre d'un partenariat « pro-bono » (sur le thème, cette année, de Cartovégétation et de la sobriété foncière), mais aussi autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Nous avons organisé un webinaire avec la DRIEAT sur notre partenariat « Probono » le 26 mai.

Nous avons cherché à renouer nos liens avec l'Agence de l'eau Seine Normandie, grâce à un rendez-vous le 18 avril avec Sandrine Rocard, Directrice générale. Peut-être ces liens fructifieront-ils en 2024 !

Enfin, le 18 octobre, nous avons rencontré Antoine Berbain, directeur général délégué de Haropa Port ; Yves Contassot nous représente désormais au comité territorial.

Partenariat EDD dans le cadre de l'ERC EDD

En tant que membre de l'ERC, nous participons à des réunions fréquentes visant à partager les bonnes pratiques relatives à l'EEDD. Notre implication s'est renforcée au sein des différents groupes de travail (GT). Notamment le GT dédié à la redéfinition de l'ERC, piloté par la Graine Ile-de-France et dont les échanges ont souligné la nécessité de questionner le périmètre de l'ERC, d'éviter les duplications avec d'autres réseaux d'EEDD, de renforcer le lien avec les institutionnels, d'explorer des synergies avec d'autres collectifs ainsi que la possibilité de modifier le nom de l'ERC EEDD et de revoir sa charte.

Le GT Communication, co-piloté par FNE Paris et la Graine Ile-de-France, s'est concentré sur l'amélioration des échanges internes et externes au sein de l'ERC. Des initiatives telles que la modernisation du site web et la création d'un groupe LinkedIn ont été mises en œuvre pour favoriser la visibilité des actions et actualités des membres.

La plénière du 11 décembre a permis de dessiner les contours de notre action commune en 2024 : FNE Ile-de-France copilotera l'ERC EEDD avec le Graine pendant un mandat de deux ans, reflétant ainsi une collaboration renforcée entre les acteurs régionaux. Les défis liés à l'évaluation des effets de l'EEDD, la communication interne et externe, ainsi que l'exploration de nouvelles formes d'engagement, resteront au cœur de nos préoccupations communes.

Instauration de relations durables avec la MRAE Ile-de-France

Nous poursuivons nos relations régulières avec la MRAE Ile-de-France. Deux rencontres ont eu lieu avec nos associations en 2023 (8 mars et 14 octobre); l'occasion de revenir sur les missions de la MRAE, mais aussi de répondre aux questions des associations et de mettre en lumière comment celles-ci peuvent se saisir des avis de la MRAE.



Nous diffusons par ailleurs chaque mois les avis et décisions publiés par la MRAE sur des projets nous apparaissant comme problématiques aux fédérations départementales, mais aussi par le biais de notre lettre au réseau à toutes les associations membres.

Partenariat de projet avec l'OFB Ile-de-France

Nous poursuivons également nos échanges avec l'OFB Ile-de-France, notamment autour du projet Cartovégétation, mais aussi de la plateforme Sortiesnature.org, que nous nous apprêtons à lancer en Ile-de-France en 2024 avec le soutien de l'OFB.

Développement de relations avec la Commission nationale du débat public

Nous avons cette année répondu à l'appel de la CNDP pour participer au débat public sur le projet d'Eau ultra-pure du SEDIF (autrement dit, l'Osiose inverse basse pression, ou OIBP). Nous avons donc organisé un débat très riche le 23 mai, en présence des équipes du SEDIF, de la Coordination eau, et de nombreuses associations locales. Nous avons par ailleurs organisé un très beau débat sur le thème "Faut-il construire de nouveaux réacteurs nucléaires?" dans le cadre du débat public national, le 23 janvier 2023.

o Revoir le débat sur l'eau ultra-pure: youtube.com/watch?v=k-9JnuCb5ew

CONTRIBUER AU DIALOGUE ENVIRONNEMENTAL

FNE Île-de-France participe activement au dialogue environnemental de la région Île-de-France. Notre association est représentée dans plus de 300 commissions aux niveaux régional et départemental. et donne des avis dans de nombreuses enquêtes publiques et consultations.

ORGANISMES

- ADEME
- Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN)
- AIRPARIF
- BRUITPARIF
- Comité des partenaires de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Île-de-France
- Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France
- Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA)
- Conseil de développement territorial de HAROPA PORT | Paris
- Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS)
- Observatoire régional des déchets d'Île-de-France (ORDIF)
- Observatoire parisien de l'eau
- Assemblée des parties prenantes de la Stratégie inondation francilienne
- SAFER de l'Île-de-France

COMMISSIONS PRÉFECTORALES

- Commission interdépartementale d'orientation agricole (CIOA) Paris et Petite Couronne
- Commission interdépartementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers (CIPENAF) Paris et Petite Couronne
- Commission régionale de la forêt et du bois (CRFB)
- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CNDPS) 77 Formation Carrières
- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CNDPS) 77 Formation Nature
- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CNDPS) 78 Formation Carrières
- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CNDPS) 78 Formation Publicité
- Commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) du Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD)
- Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) Région Île-de-France
- Commission interdépartementale de la chasse
- Commission consultative de l'environnement (CCE) Paris-Charles de Gaulle
- Commission consultative de l'environnement (CCE) Paris-Le Bourget
- Commission consultative de l'environnement (CCE) Paris-Orly
- Commission consultative de l'environnement (CCE) Toussus-le-Noble
- Commission Consultative d'Aide aux Riverains (CCAR) et Comité Permanent d'Orly
- Commission Consultative d'Aide aux Riverains (CCAR) et Comité Permanent de Roissy CDG
- Commission Consultative d'Aide aux Riverains (CCAR) et Comité Permanent du Bourget
- Comité de suivi environnemental contournement est de Roissy
- Commission régionale agro-environnementale et climatique (CRAEC)
- Comité régional pour l'alimentation (CRALIM) Île-de-France
- Conseil régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (CROPSAV)
- Comité Ressource en eau Paris et Petite Couronne

Nous avons 3 représentants au CESER Île-de-France, dont l'un est membre du bureau. Nous sommes représentés dans les commissions suivantes

CESER ÎLE-DE-FRANCE

- Commission aménagement du territoire (CAT)
- Commission cadre de vie, habitat et politique de la ville (CCVHPV)
- Commission développement économique (CDE)
- Commission environnement et transition énergétique (CETE)
- Commission transports et mobilités (CTM)
- Commission agriculture, ruralité et espaces naturels (CAREN)
- Commission affaires européennes et action internationale (CAEAI)

COMMISSIONS NATURA 2000

- COPIL NATURA 2000 Basse Vallée du Loing
- COPIL NATURA 2000 Bois de Vaires-sur-Marne
- COPIL NATURA 2000 Boucles de la Marne
- COPIL NATURA 2000 Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin
- COPIL NATURA 2000 Massif de Fontainebleau
- COPIL NATURA 2000 Massif de Villefermoy

DIVERS

- Coopération pour une ambition agricole, rurale et métropolitaine d'avenir (CARMA)
- COPIL Plan régional santé environnement (PRSE)
- COPIL Schéma régional des carrières
- Groupe de concertation PAR Nitrates
- Commission technique francilienne du Label EcoQuartier
- Commission régionale consultative pour le Fonds de développement de la vie associative (FDVA) - Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)
- Régie d'eau potable de Viry-Chatillon
- SIAAP Comité de suivi Seine aval
- SPI Vallée de Seine
- Jury pour le trophée des collectivités franciliennes engagées pour la qualité de l'environnement sonore

Nos contributions au débat public en 2023 :

- Nombreuses participations à la révision du SDRIF-E : Livre Blanc, Contribution commune avec la LPO Île-de-France, Contribution pour le retrait du SDRIF-E du tronçon Est du boulevard du Parisis, Note de position sur la fin de l'exception francilien.
- Voir les publications : <https://fne-idf.fr/publications/pour-un-sdrif-veritablement-environnemental>
- <https://fne-idf.fr/publications/pour-une-prise-en-compte-des-trames-brunes-notre-contribution-commune-au-sdrif-e-avec>
- <https://fne-idf.fr/actualites/stop-a-l-inscription-du-troncon-est-du-boulevard-du-parisis-dans-le-sdrif-e> <https://fne-idf.fr/dossiers/pour-la-fin-de-l-exception-francilienne-sur-la-trajectoire-zan-viser-50-d>
- Avis sur le schéma régional des carrières dans le cadre de la concertation (Novembre 2023)
- À lire ici : <https://fne-idf.fr/publications/avis-src>
- Avis sur la stratégie francilienne de gestion du risque inondation (Septembre 2023)
- À lire ici : <https://fne-idf.fr/communique-presse/notre-avis-sur-le-projet-de-strategie-locale-de-gestion-du-risque-inondation-en>
- Avis sur le programme d'actions régional "Nitrates" dans le cadre de la consultation publique (Janvier 2024)
- À lire ici : <https://fne-idf.fr/publications/pour-un-7eme-par-nitrates-qui-assure-la-protection-de-l-eau>
- Cahier d'acteur pour le Plan régional santé environnement 4 (PRSE4) de l'Île-de-France (Avril 2023)
- À lire ici : <https://fne-idf.fr/publications/nos-contributions-au-plan-regional-sante-environnement-d-ile-de-france-4>
- Cahier d'acteur sur le projet du SEDIF d'Osiose inverse basse pression
- À lire ici : <https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2023-07/EauIDF-cahierdacteurs-FNE-IDF.pdf>
- Compte-rendu du débat public sur la construction de nouveaux réacteurs nucléaires (Janvier 2023)
- À lire ici : <https://fne-idf.fr/actualites/faut-il-construire-de-nouveaux-reacteurs-nucleaires-retour-sur-notre-debat-du-23-janvier>
- Echanges préparatoires avec le Conseil régional et la DRIEAT en prévision de la révision du Schéma régional de cohérence écologique



SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC, LES ENTREPRISES ET LES COLLECTIVITÉS

LE GRAND PUBLIC

En 2023, nous avons participé à différentes manifestations grand public :

- > La Course solidaire à Cergy, au bénéfice de FNE Ile-de-France organisé par l'association étudiante Epmi's Earth, en partenariat avec ENEDIS (14 mai)
- > La Fête de la Nature, pour laquelle nous avons tenu un stand dans les jardins du MNHN durant toute la durée du weekend, et proposé aux enfants de créer un hérisson en bois et laine (24-29 mai) ;

○ En savoir plus : <https://fne-idf.fr/actualites/retour-sur-la-fete-de-la-nature-sur-le-theme-du-herisson>

- > Le Festival Lolapalooza, où nous avons tenu un stand sur les deux jours du festival, à proximité des associations GreenPeace et LPO France, avec notre jeu #LaisseBéton - Préservons les terres agricoles et un atelier paillettes (21-23 juillet).

○ En savoir plus : https://fne-idf.fr/actualites/un-week-end-avec-fne-ile-de-france-au-lolapalooza?check_logged_in=1

- Le Forum carrière de Sciences Po : https://linkedin.com/posts/fneidf-venez-nous-rencontrer-sur-notre-stand-activity-7113527948497805312-qlLy/?utm_source=share&utm_medium=member_desktop

- > Cette année, nous avons souhaité renforcer nos actions de sensibilisation à destination des jeunes et des étudiants en assurant une présence à plusieurs forums étudiants : le Forum carrière de Sciences Po, et le Forum des étudiants de l'université Gustave Eiffel notamment ;

- > Nous avons assuré plusieurs demi-journées de sensibilisations dans des magasins Nature et Découverte : dans le Val d'Oise (Eragny), l'Essonne (Evry) et le Val-de-Marne (Belle Epine)

Temps fort de notre année également, nous avons publié un support pédagogique sur la base de notre campagne #LaisseBéton réalisée au printemps : le Jeu Mémoire #LaisseBéton, qui met en lumière l'évolution des paysages sous l'effet de la bétonisation, tout en informant sur ses effets sur la biodiversité, la santé, le cycle de l'eau ou encore la production agricole.

Par ailleurs, notre présence sur les réseaux sociaux a été régulière, notamment grâce à un rendez-vous hebdomadaire sur la biodiversité francilienne (Vendredi biodiv), la mise en valeur de thématiques (aménagement du territoire, énergie, déchets...voir par exemple ici), et la mise en valeur de problématiques locales (« zoom sur une lutte locale »). Une campagne d'information et de sensibilisation a notamment été menée en ligne sur les enjeux du SDRIF-E.

LES ENTREPRISES : APPUYER LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES STRATÉGIES DES ENTREPRISES FRANCILIENNES

Nous avons poursuivi et approfondi le travail entrepris ces dernières années avec des entreprises publiques et privées. Dans le secteur de l'énergie nous avons organisé notre colloque annuel avec nos deux partenaires privilégiés : RTE et ENEDIS. En 2023, sur le thème de la sobriété, nous avons associé à la préparation l'Institut Paris Région et l'AREP. Le colloque a eu lieu en juillet dans les locaux de RTE, à La Défense.

A nos côtés ENEDIS a également soutenu, cette année encore, le Cross ECAM-EPMI.

Avec les entreprises du bâtiment, ECT et Tersen, nous avons travaillé sur la révision du Schéma directeur de la région Ile-de-France et du Schéma régional des carrières.

Avec GRDF et Pik-Pik, nous avons poursuivi notre campagne de sensibilisation sur le tri des biodéchets. Cette année c'est le marché Brune, dans le quatorzième arrondissement de Paris, que nous avons ciblé. L'implication de Sinda MATMATI, adjointe à la Maire du 14e, en charge de la Transition Ecologique, Propreté & de l'Economie Circulaire, a permis d'élargir la problématique aux autres pratiques favorable à l'environnement, comme le respect de l'interdiction des sacs en plastique.

Avec le promoteur Horizon / VIAE nous avons avancé sur le projet de construction d'un nouveau quartier à Louveciennes, dans les Yvelines. La complexité du dossier fait que sa mise en œuvre prend plus de temps que prévu et que nos contributions sont plus espacées. C'est un peu la même chose avec L'Oréal

avec qui nous souhaitons travailler sur la renaturation de leur usine d'Aulnay-Sous-Bois. SNCF-réseau est prête à nous accompagner sur ce projet, mais nous attendons le feu vert de l'entreprise.

Avec d'autres partenaires, comme EDF ou GRT-gaz, nous avons recherché cette année quelles suites donner à nos collaborations. Des pistes prometteuses sont envisagées... pour 2024.

Nous avons aussi, en 2023, fait de belles rencontres : Axa prévention, BNP Paribas, Bouygues immobilier, Haropa Port, Crédit agricole, Véolia. L'avenir nous dira quels projets en sortiront.

Enfin, il faut signaler que les collaborations, notamment financières, avec notre tête de réseau nationale France Nature Environnement se multiplient. Les conventions avec FNE ont représenté 5.3 % de notre budget en 2023, notamment sur Sentinelles de la nature, sur la sobriété numérique, la méthanisation ou encore la trame noire.

Le partenariat privé représente 5.3% de notre budget de fonctionnement.

LES COLLECTIVITÉS

Partout en Ile-de-France, nos associations entretiennent des liens avec les élus du territoire et vont à leur rencontre. En tant que tête de réseau nous encourageons ces initiatives et participons à certaines rencontres. Nous travaillons régulièrement avec les élus régionaux et organisons des « rencontres plaidoyer » avec nos députés et sénateurs. Ces entretiens ont pour objet de se positionner sur des lois afin que nos positions soient retranscrites et représentées lors des discussions parlementaires. En 2023, certains de ces rendez-vous parlementaires avaient pour objet la révision de la loi du Grand Paris qui impose la construction de 70 000 logements, par an en Ile-de-France, jusqu'en 2030, la loi ZAN de juillet 2023 ou encore l'élaboration du projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles.

Au-delà d'assurer notre rôle de représentant de l'environnement en Ile-de-France auprès des acteurs publics du territoire, nos rencontres avec les services de l'Etat ou des collectivités territoriales permettent également de diffuser nos idées et nos outils d'aide à la décision, tel que la cartovégétation dont il est question plus haut.



Crédits photo : Anatole Périzet

L'OFFRE FNE ÎLE-DE-FRANCE VIS-À-VIS DE SES ADHÉRENTS

EN BREF

Rejoindre France Nature Environnement Île-de-France, c'est rejoindre un mouvement historique de 400 associations présentes sur la région, pionner du droit de la nature et de l'environnement. Faire partie de notre communauté, c'est contribuer, ensemble, à résoudre les grands défis de la transition écologique et solidaire.

Rejoindre France Nature Environnement Île-de-France, c'est aussi bénéficier de nombreux avantages : co-construire et faire entendre votre voix sur nos grandes priorités politiques, faire profiter vos bénévoles de nos formations sur l'expertise métier et l'expertise environnementale, mais aussi participer à notre démocratie interne.

France Nature Environnement Île-de-France est une fédération régionale avec une vie fédérale riche et qui agit sur une multitude de thématiques. Présent partout en Île-de-France, c'est ensemble que nous sommes une force !

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

France Nature Environnement Île-de-France a mis en place et fait évoluer un ensemble de services destinés à ses associations fédérées :



> **La Lettre au réseau** : Les associations membres et leurs membres qui en font la demande reçoivent notre newsletter hebdomadaire, la «Lettre au réseau», qui comprend les actualités de notre fédération : événements, opportunités de financements, webinaires...



> **Le Liaison** : Toutes les associations membres à jour de leur cotisation reçoivent notre magazine trimestriel. Il est composé de brèves, d'articles par départements et par thématiques, d'un dossier central... , dédiés à l'actualité des associations de protection de l'environnement en Île-de-France.



> **La communication** : FNE Île-de-France a à cœur de soutenir et rendre visibles les projets et luttes locales de ses adhérents directs ; les associations membres peuvent également demander à voir leurs informations publiées sur notre site internet, newsletters, agenda, et réseaux sociaux, sous certaines conditions.



> **La recherche de bénévoles** : pertinents pour les besoins des associations



> **La vie démocratique** : Les membres des associations adhérentes peuvent assister à nos Assemblées générales, et leurs représentants ont le droit de vote lors de celles-ci.



> **Les formations** : Nous dispensons des formations sur de nombreux sujets d'expertise (droit de l'environnement, aménagement du territoire, traitement des déchets...) mais aussi de fonctions supports (communication, recherche de financements, systèmes d'informations géographiques...)



> **Le partage d'expertise** : Tous nos membres sont invités à participer à nos groupes de travail thématiques, au nombre de huit : aménagement du territoire, nature en ville, agriculture et forêts, eau, énergie-climat, santé-environnement.



> **L'accueil de volontaires en services civiques** : Les associations membres peuvent accueillir des jeunes jusqu'à 26 ans, pour 7 mois, à mi-temps.



COMMENT NOUS REJOINDRE ?

Devenir adhérent direct

Vous êtes une association de défense de l'environnement locale, départementale ou régionale francilienne? Alors rejoignez le mouvement ! Nous fédérons des associations sur toute la région. Pour adhérer, il est indispensable de faire parvenir un dossier de candidature comprenant :

- l'adresse du siège social et de l'adresse postale de l'association,
- une copie des statuts,
- une copie du récépissé de déclaration à la Préfecture,
- une copie de l'agrément (si l'association est agréée),
- une copie du compte-rendu de la dernière assemblée générale,
- la liste d'administrateurs et membres du bureau,
- les coordonnées (téléphone, mail) du président ou du correspondant.

Ce dossier sera soumis au Conseil d'administration de FNE Île-de-France qui statuera en fonction de la conformité des objectifs et des activités de l'association aux objectifs statutaires de l'union. L'adhésion s'élève à 50 € plus 10 € de participation à la communication (abonnement à la revue Liaison, newsletters...).

Devenir association membre du réseau

Les associations locales adhèrent au collectif départemental de leur secteur ou à un collectif thématique, qui les représente à FNE Île-de-France (voir la liste des collectifs par département et par thématique avec leurs contacts). C'est une formule plus avantageuse et plus simple administrativement. Les associations adhérentes règlent une cotisation annuelle au collectif qui paie à FNE Île-de-France 10 € par association. Le collectif paie pour sa part 60 € et les associations adhérentes reçoivent le magazine Liaison, les newsletters et La Lettre du réseau hebdomadaire de FNE Île-de-France.

ENVOI DU DOSSIER

Merci d'envoyer votre dossier complet à l'une des adresses suivantes de votre choix

Par courrier postal :
2 rue du Dessous des Berges,
75013 Paris

Par e-mail :
secretariat@fne-idf.fr

DÉFENDRE L'ENVIRONNEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE

01 RÉCONCILIER NATURE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Cette année encore, l'aménagement durable du territoire a été au cœur de nos préoccupations. En premier lieu, par notre mobilisation dans le cadre de la révision du Schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF). Le SDRIF-Environnemental est le document d'aménagement d'urbanisme qui envisage l'avenir de la région et définit sa stratégie territoriale jusqu'en 2040. Il s'impose par lien de compatibilité aux différents documents d'urbanisme locaux, SCoT et PLU(i) notamment. A ce titre, il nous semblait primordial d'agir à ce que le SDRIF-E soit le plus audacieux et prescriptif en matière de protection de l'environnement, pour que ces ambitions se retranscrivent concrètement à échelle locale.

Dans ce contexte, nous nous sommes engagés en 2023 à ce que le SDRIF-E consacre une protection effective des espaces naturels, agricoles et forestiers, ainsi qu'une réelle sobriété foncière et énergétique à l'échelle de la région. C'est pourquoi nous avons porté, à travers notre Livre Blanc, les objectifs ZAB, ZEN et Zéro déchet et défendu l'inscription de dispositions prescriptives et territorialisées à la hauteur des enjeux environnementaux et climatiques. Pour que nos revendications soient entendues, nous avons manifesté devant le Conseil Régional le jour du vote de la première version du Schéma le 12 Juillet.

Dans la même lignée, nous avons poursuivi notre mobilisation en défendant la fin de l'exception francilienne concernant la trajectoire ZAN. En effet, au même titre que les autres régions françaises, l'Île-de-France est soumise à l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici l'année 2050 (loi Climat et Résilience du 22 août 2021), ainsi qu'à l'objectif Zéro Perte Nette de Biodiversité (loi pour la reconquête de la biodiversité du 8 août 2016). Contrairement aux autres régions dotées d'un SRADDET qui sont légalement contraintes de réduire par deux leur rythme d'artificialisation nette d'ici 2031, l'Île-de-France est laissée libre de choisir sa trajectoire. Or, avec un objectif de réduction de moins 20% tous les 10 ans, la version actuelle du SDRIF-E propose une trajectoire très clairement en deçà des enjeux énumérés ci-dessus.

C'est donc la fin à l'exception francilienne que nous avons portée dans une note de position puis lors d'une conférence publique le 13 décembre à l'Académie du Climat. Il s'agissait de mettre en lumière les diverses solutions qui sont aujourd'hui mobilisables pour

atteindre cette fin, que ce soient les méthodes de l'économie circulaire (réversibilité du bâti, mobilisation de l'existant, etc.) ou la sanctuarisation effective d'ENAF. Aux côtés de nos fédérations départementales et associations locales, nous continuerons à défendre ces idées jusqu'à la signature du document final en juillet 2024, notamment durant les 6 semaines d'enquête publique prévues entre février et mars. Nous avons également été mobilisés pour défendre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) lors de l'examen de la proposition de loi sénatoriale durant l'été. Malgré le fait que cet objectif est imparfait, sa mise en place véritable est une première étape indispensable pour enrayer l'effondrement de la biodiversité. C'est pourquoi nous avons porté 4 propositions pour protéger les sols non-artificialisés, en particulier en Île-de-France qui est la plus bétonnée de France. Nous avons demandé :



Le maintien du rapport de compatibilité existant actuellement entre les documents régionaux et les documents d'urbanisme locaux concernant les trajectoires de réduction de l'artificialisation des sols. L'article 2 de la PPL doit être supprimé. OBTENU !



La prise en compte dans le calcul de l'artificialisation de toutes les surfaces à "usage résidentiel, de loisirs ou d'infrastructures de transport dont les sols sont couverts par une végétation herbacée" ainsi que les bâtiments agricoles. L'article 9 de la PPL doit être supprimé. OBTENU !



De mettre fin à l'exception francilienne et des îles de division par deux du rythme d'artificialisation des terres d'ici 2031. L'atteinte d'un véritable ZAN ne pourra se faire que si toutes les régions, sans exception, suivent la trajectoire de réduction inscrite dans l'article 194 de la loi Climat et Résilience. Non obtenu.

> Enfin, de modifier l'objectif de production de 70 000 logements annuellement inscrit dans la Loi Grand Paris de 2010 dont la poursuite ne permettra pas l'atteinte du ZAN.

> Une quinzaine de députés s'est positionnée en faveur de nos propositions, et ce sont plus de 400 citoyens qui ont répondu à notre appel à mobilisation en contactant leur député !

o Retour sur la mobilisation en ligne : <https://fne-idf.fr/actualites/appel-a-mobilisation-protégeons-d-urgence-les-espaces-naturels-agricoles-et-forestiers>

o En savoir plus sur le texte adopté : <https://fne-idf.fr/actualites/zero-artificialisation-nette-un-premier-acte-manque>

> Notre mobilisation en faveur de la protection des sols a, enfin, trouvé un aboutissement dans le rapport du CESER « Concilier l'objectif du zéro artificialisation nette (ZAN) avec les objectifs de production de logements du SDRIF : les problématiques », dont le deuxième volet a été publié le 19 avril 2023. Ce rapport, voté en plénière et porté par notre coprésident Luc Blanchard, se positionne clairement en faveur d'aller plus loin que le ZAN et le remplacer par le ZAB « Zéro Artificialisation Brute », reprenant une position phare de FNE Ile-de-France. Ainsi, on lit à l'article 3 : « Le Ceser propose de remplacer dans le SDRIF-E l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) par celui de zéro artificialisation brute (ZAB) afin de s'assurer de la préservation de la pleine terre, porteuse de biodiversité (foncier de qualité) ».

o En savoir plus : <https://fne-idf.fr/publications/comment-concilier-l-objectif-zan-avec-celui-de-la-production-de-logement>



> Les enjeux d'aménagement du territoire ont également été abordés dans plusieurs de nos formations et événements : "Data centers : un péril pour l'environnement ?", ou "Entrepôts logistiques : dangers et modes d'action".

> Enfin, notre campagne #LaisseBéton de 2022 a trouvé un premier aboutissement avec la parution de notre jeu mémoire éponyme. Ce jeu en deux manches nous permet de sensibiliser aux enjeux de l'artificialisation des sols.

> Enfin, le groupe de travail JO2024 a poursuivi son suivi des aménagements de ce grand événement sportif. Avec à la clef, la soumission d'un avis au Conseil d'administration du 14 décembre, qui fera l'objet d'une publication début 2024. L'avis relève que dans un contexte d'accélération du changement climatique, l'organisation des Jeux, même avec un objectif de sobriété et de durabilité, apparaît en décalage avec le changement fondamental de paradigme que nous souhaitons pour un monde vivable. Si des points positifs sont notés, ce n'est qu'à l'issue des JO Paris 2024 que nous pourrions mesurer leur exemplarité annoncée en termes d'environnement et d'héritage et l'inscription dans la durée des évolutions concrètes.

o Photo : <https://fne-idf.fr/actualites/un-week-end-avec-fne-ile-de-france-au-lolapalooza>

> Le suivi et l'appui de nombreuses mobilisations partout dans le territoire s'inscrit également dans nos efforts pour réconcilier nature et aménagement du territoire.



BILAN D'ACTIVITÉ DU RÉSEAU LUTTES LOCALES 2023



BILAN D'ACTIVITÉ LUTTES RÉGIONALES 2023

Echanges avec des députés et sénateurs en prévision du projet de Pacte et loi pour l'orientation et l'avenir de l'agriculture (PLOAA)

Echanges avec des députés et sénateurs en prévision de la révision du dispositif ZAN durant l'été
Voir page 36

Suivi des engagements environnementaux et sociaux du comité olympiques en prévision des Jeux Olympiques 2024
Voir page 37

Mobilisation contre le projet de filtration de l'eau "Osiose inverse basse pression" porté par le SEDIF
Voir page 43

Mobilisation, aux côtés de l'ADVOCNAR et du collectif Non au T4, pour demander le plafonnement du trafic aérien
Voir page 44

Suivi des actions autour de la diminution des financements aux institutions environnementales de la région Airparif et Institut Paris Région

Soutien de la demande de la Coordination eau Ile-de-France d'organiser un Grenelle de l'eau en Ile-de-France

02

FAVORISER LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ AUX NIVEAUX RÉGIONAUX, DÉPARTEMENTAUX ET LOCAUX

Cartographier la végétation pour mieux la protéger

Notre structure régionale coordonne le projet Cartovégétation, avec les fédérations départementales, et en particulier Environnement 92 qui est à l'origine du projet. Ce projet s'inscrit dans un contexte de dérèglements climatiques et de perte de biodiversité fonctionnelle en ville, où les arbres, les arbustes, les plantes, représentent un élément de résilience pour les milieux urbains. Cette végétation permet de compenser les effets «îlots de chaleur», et les espaces en pleine terre participent au cycle de l'eau. Or, les espaces de nature en Île-de-France sont de plus en plus menacés par l'urbanisation. Ainsi la constitution de trames vertes notamment en zone dense devient un défi pour enrayer le déclin de la biodiversité. Or, pour protéger la végétation et la développer, encore faut-il connaître sa présence. Les outils de cartographie aujourd'hui utilisés (les données Corine Land Cover, les fichiers fonciers et le Mode d'occupation des sols) sont inadaptés pour produire des données cartographiques complètes sur la végétation. Soit ces outils ne considèrent que la dominante des parcelles : une parcelle majoritairement urbanisée sera comptée comme totalement urbanisée, soit leur précision n'est pas suffisante.

Dans ce contexte, il est nécessaire d'élaborer de nouveaux outils pour mettre en place des stratégies pour réduire la vulnérabilité des écosystèmes, et donc des territoires. Travailler sur la connectivité des paysages et les réseaux écologiques apparaît comme la meilleure option. Elle permet d'agir à la fois sur l'adaptation et sur l'atténuation au changement climatique.

FNE Ile-de-France développe ainsi, avec ses fédérations départementales, le projet Cartovégétation. Celui-ci vise à :

- > Établir une cartographie de la végétation à haute résolution, permettant de cartographier chaque arbre, chaque buisson, grâce à l'exploitation des données aériennes de l'IGN-F,
- > Modéliser les réseaux écologiques avec l'étude de 5 espèces représentatives,
- > Repérer les zones à enjeux pour le déplacement d'espèces locales ou de celles qui pourraient être présentes. Et ainsi visualiser comment renforcer les corridors écologiques à l'échelle locale ou ceux qu'il faut reconnecter,
- > Proposer des terrains à renaturer pour les différentes trames vertes dans des zones à enjeux sélectionnées au sein du périmètre considéré de la région Île-de-France.

L'année 2023 a en particulier été marquée par la recherche de nouveaux partenariats et soutiens financiers pour couvrir les territoires restants de la grande couronne (Yvelines, Val d'Oise et Seine-et-Marne) et la mise en place de projets pilotes pour protéger et améliorer les réseaux écologiques.

Cartovégétation permet d'identifier les points clés du maillage écologique. En partenariat avec les collectivités et les partenaires privés, il sera possible de mettre en place des actions de préservation des réseaux écologiques : meilleure prise en compte dans les documents d'urbanisme, amélioration ou création de corridors, réduction ou suppression de la fragmentation, protection des réservoirs, etc.



En 2023, nous avons renforcé l'accompagnement des associations et des collectivités locales pour une meilleure prise en compte de la végétation et de la biodiversité dans les documents de planification et les projets d'aménagement. Des modélisations des réseaux ont été appliquées à de nombreuses localités. Réalisé :

- > Les cartes de paysage : couverture de la petite couronne et de l'Essonne
- > Publication d'une plateforme de visualisation avec les données de végétation en libre accès.
- Pour y accéder : <https://experience.arcgis.com/experience/12f26d4d8f744a7e8f84c6e04d54df46/page/Page-1/?views=PR%C3%89SENTATION>
- > Modélisations : 92, 93 et 91 en cours
- > Accompagnement de collectivités territoriales : 2 projets sur le 92
- > Organisation d'une formation à la prise en main de l'outil Cartovégétation.

Vers une plateforme sur les sorties nature en Île-de-France

La crise sanitaire qui dure a montré le besoin criant de nature chez les Franciliens et les Franciliennes. Déplacements massifs en province lors du premier confinement, parcs pris d'assaut dès la réouverture... Les Franciliens vivent déconnectés de la nature et se sentent désarmés pour agir afin d'enrayer le déclin de la biodiversité.

Dans le même temps, les structures proposant des découvertes de la nature et la sensibilisation du grand public (activités rassemblées sous le nom « éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) »), acteurs essentiels pour donner les moyens d'agir, ont largement souffert de la crise : le nombre d'animations a été réduit à zéro pendant près d'un an, et celui-ci est loin d'avoir retrouvé son niveau d'avant crise.

Dès lors, reconnecter les citoyens à la biodiversité après la crise sanitaire, c'est aussi leur redonner les moyens de s'informer, de découvrir et de se former afin que la protection de la nature soit, enfin, l'affaire de tous en Île-de-France. Le projet RECONNECT visait ainsi à multiplier les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable, en mobilisant plus de 20 associations œuvrant sur toute l'Île-de-France.

En 2023, après la fin du soutien de l'OFB pour le projet Reconnect, nous avons mené une réflexion sur le développement d'une nouvelle phase, visant :

- > Davantage d'associations concernées,
- > Le développement d'un volet « entreprises », en lien par exemple avec des entreprises franciliennes,
- > Développement des actions destinées à impliquer les citoyens dans la préservation et la restauration de l'environnement.

Nous ne sommes pas parvenus à trouver de nouveaux financements pour ce projet, et donc continuer à soutenir les sorties des associations locales.



Crédits photo : Anatole Perdrizet

En conséquence, nous avons décidé la mutation de Reconnect en Sortiesnature. Ainsi, l'objectif est désormais de développer en Île-de-France la plateforme fédérale de FNE sortiesnature.org. Cet outil centralisé permettra aux associations de rendre visibles leurs événements sur une plateforme nationale. Un filtre géographique permettra aux usagers de voir directement les événements des régions ou départements de leur choix, ou de les afficher par date ou par type. L'outil étant déjà opérationnel depuis plusieurs mois, de nombreuses améliorations lui ont déjà été apportées, permettant d'épouser au mieux les besoins spécifiques des associations locales. Sortiesnature.org présente en outre l'avantage de posséder une charte d'adhésion, garantissant la qualité des événements publiés.

En outre, nous avons identifié toutes les associations de notre réseau actives dans l'EEDD. Un événement sera réalisé avec elles avant la fin de l'année 2023 pour leur présenter la plateforme. Un filtre des associations par thématique sera bientôt disponible sur notre site.

Enfin, tout au long de l'année, nous avons mis en lien des entreprises désireuses de proposer des sorties nature à leurs collaborateurs avec des associations de notre réseau.

Promotion du développement d'une trame noire en Île-de-France

FNE Île-de-France a poursuivi son travail de réflexion et d'animation sur la lutte contre la pollution lumineuse et la promotion de la trame noire. Ce travail s'est matérialisé notamment par la poursuite de la mission de sensibilisation à la trame noire sur le territoire de la RD 920, avec l'aide d'un membre de la DRIEAT en mécénat de compétences, par la promotion du macaron chauve-souris et par la participation à des événements, webinaires ou séminaires sur la thématique de la lutte contre la pollution lumineuse. L'association a animé en Île-de-France la campagne « Sentinelles de la nuit » et a achevé l'année par l'organisation d'un webinaire destiné aux élus et aux agents de collectivités pour promouvoir les exemples régionaux de préservation d'une trame noire.

Promouvoir une agriculture vivrière de proximité

Après une année 2022 où le groupe de travail s'est surtout concentré sur l'artificialisation des sols et la campagne "Laisse béton", l'année 2023 a été marquée par une séquence sur la survie des forêts franciliennes. Le but étant de favoriser le dialogue entre les acteurs de la forêt et du bois pour favoriser sa prise en compte à tous les niveaux et lutter contre l'effondrement de la biodiversité. Nous avons participé à la restitution de la convention citoyenne de Fibois le 21 mars dans une table ronde "Informers / former / concerter sur la forêt et le bois en IDF". Nous avons organisé une sortie sur le terrain avec les associations locales et l'ONF. L'événement principal de cette séquence s'est tenu le 9 juin à l'académie du climat. Nous avons organisé des rencontres pour des forêts vivantes en Île-de-France avec tous les acteurs de la forêt et du bois. Le groupe de travail a participé aux réflexions sur la mise en place

de cette séquence et à la préparation des rencontres. Il a ensuite contribué en apportant son expertise lors de la rédaction du projet de manifeste. Les sujets principaux abordés lors des réunions "forêt" sont les suivants : adaptation des forêts au changement climatique, bois énergie, statut de protection des forêts urbaines, artificialisation des forêts, gestion sylvicole et coupes.

L'actualité sur l'agriculture ayant été très riche l'année fut aussi très prolifique. Le groupe s'est mobilisé en particulier sur le Pacte et Loi d'orientation et d'avenir agricoles (PLOAA). Dès le début d'année le groupe a échangé avec les associations du réseau pour participer à la consultation régionale sur le PLOAA. Fort de cette contribution le plaidoyer a ensuite été poursuivi après l'été avec la rencontre de députés et de sénateurs pour les sensibiliser sur les points de vigilance à avoir dans le cadre du projet de loi d'orientation agricole (LOA). Dans ce même cadre, nous avons participé à une visite de terrain d'une ferme collective œuvrant pour une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement. Cette visite était à destination des parlementaires en perspective de la discussion de la LOA début 2024.

Le groupe s'est également mobilisé pour contribuer à la consultation publique sur le 7ème plan d'actions régional "Nitrates" (PAR 7 Nitrates). De manière ponctuelle, le groupe de travail a aussi participé à la commission régionale agro-environnementale et climatique (CRAEC) chargée du suivi de la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sur le territoire francilien.

Par ailleurs, le travail du groupe a permis d'alimenter la réflexion sur la réalisation d'un livret sur la sobriété foncière.



03 PROMOUVOIR DES SOLUTIONS D'ATTENUATION ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

En 2023, les sujets énergétiques ont été largement mis en avant par notre fédération. D'abord, par l'organisation au mois de janvier d'un débat sur "Faut-il construire de nouveaux réacteurs nucléaires?", dans le cadre du débat public organisé par la Commission nationale du débat public (CNDP). Ce débat, qui opposait Yves Marignac, de l'Institut Négawatt, à Sylvaine Dhion, du Shift Project, a réuni près de 200 personnes à l'Académie du climat.

○ Visionnez le débat ici : <https://www.youtube.com/watch?v=O9Yrps19mEs>

Ensuite, le 5 juillet, nous avons exploré les clefs d'un territoire sobre et frugal lors de notre conférence annuelle avec RTE et ENEDIS, avec l'intervention également de l'AREP.

○ Visionnez le replay : <https://www.youtube.com/watch?v=Cp21pRh89Fk>

En septembre, nous avons abordé les enjeux du développement de la méthanisation en Ile-de-France, lors d'un webinaire avec GRDF, l'AREC, FNE national et FNE Val d'Oise, dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt de FNE national.

○ Visionnez le replay : <https://www.youtube.com/watch?v=Ojsv1EU148s&t=5s>

À propos de méthanisation, nous poursuivons notre mobilisation pour la valorisation des biodéchets, notamment sur les marchés, avec des formations aux commerçants sur le marché Brune dans le 14e arrondissement, en lien avec GRDF et PikPik Environnement.

Face à la multiplication des data centers dans notre région et aux risques qu'ils posent pour l'environnement, FNE Ile-de-France a rassemblé différents experts du sujet lors d'un événement le 13 novembre à l'Académie du Climat. Cet événement a notamment été l'occasion pour nos intervenants de présenter la situation actuelle des data centers en Ile-de-France, les perspectives pour les années à venir ainsi que les risques qu'ils représentent mais également des pistes pour appréhender leur croissance rapide dans notre région. Nos questions ont particulièrement occupé les participants : quel est le besoin réel en données ? comment optimiser leur implantation ? comment garantir la récupération de la chaleur fatale ?

○ Retour sur l'événement : <https://fne-idf.fr/publications/les-data-centers-representent-ils-un-peril-pour-l-environnement-retour-sur-notre>

Enfin, la question du bois énergie a été abordée à de multiples reprises durant l'année, notamment dans notre cycle de travaux sur les forêts : préparation des rencontres du 8 juin, rencontres en elles-mêmes, débats autour d'un manifeste... Nous souhaitons



affiner notre position sur le sujet pour publier un positionnement courant 2024.

Du côté de la planification territoriale, nous avons rédigé, en lien avec notre partenaire Axa Prévention, un guide à destination des collectivités pour la mise en place de PCAET efficaces. Le guide est à paraître début 2024.

Le PCAET Boucles de Seine (Yvelines) a fait l'objet d'une grande attention de notre part.

L'association développe également des solutions concrètes pour atténuer le changement climatique avec le projet Cartovégétation. Véritable outil pour construire des territoires sobres et résilients, celui-ci propose des solutions aux acteurs de l'aménagement pour améliorer les connexions entre les écosystèmes. Cette connectivité leur permet de "mieux fonctionner" et participent à ce que le territoire émette moins de GES.

Valoriser l'eau comme un atout pour lutter contre les effets du changement climatique et réaffirmer le rôle des fleuves (La Seine notamment) dans la transition écologique.

Le groupe de travail eau s'est réuni 9 fois en 2023, et a concentré ses travaux autour de 3 thématiques principales :

D'abord, le projet du SEDIF de traitement de l'eau par Osmose inverse basse pression (OIBP), qui a donné lieu à l'organisation de plusieurs débats : un à l'Académie du climat le 23 mai, suivi d'un débat à l'Île-Saint-Denis le 13 juin, organisé par la Coordination Eau, et un autre le 27 juin à Savigny-le-Temple. Le groupe a publié un avis dans le cadre du débat organisé par la CNDP.

EN BREF

Le projet proposé par le SEDIF nous semble nuisible pour l'environnement. D'abord parce qu'il s'agit d'un traitement curatif. Il est préférable d'investir dans la préservation de la ressource. Bien sûr il est déjà tard pour agir efficacement, certains polluants sont dits « éternels » et l'ANSES a établi que des dérivés de pesticides sont présents dans l'eau potable. Il est urgent que les scientifiques nous renseignent sur la dangerosité de ces molécules.

Dans cette attente notre eau est réputée potable, personne ne le conteste. Un des avantages du traitement préventif est qu'il bénéficie aussi à la production alimentaire. Le projet du SEDIF est également nuisible car il prévoit de rejeter les « concentrats » dans le milieu naturel, sans aucun traitement. Lors des débats auto-portés que nous avons organisés, Eau de Paris s'est plaint de cette absence de solidarité entre opérateurs. Les prises d'eau de Eau de Paris sont en aval des rejets du SEDIF !

Dans le contexte du réchauffement climatique, le débit des fleuves et des rivières baisse et la concentration de polluant augmente déjà mécaniquement. Enfin, alors que la sobriété s'impose dans tous les domaines, le projet du SEDIF conduit à multiplier par près de deux la consommation d'électricité (1). Les affirmations du SEDIF (2) sur les économies possibles à l'échelle des ménages ne nous ont pas semblé sérieuses.

○ Visionnez le débat à l'Académie du climat : <https://www.youtube.com/watch?v=k-9JnuCb5ew>

○ Retrouvez notre cahier d'acteur : <https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2023-07/EauIDF-cahierdacteurs-FNE-IDF.pdf>

Ensuite, la question des inondations, avec la rédaction d'un avis, appuyé sur celui d'Essonne Nature Environnement, sur la stratégie de gestion des inondations. Notre fédération était bien représentée lors de la présentation de la stratégie en préfecture, et un rendez-vous doit avoir lieu prochainement pour poursuivre les discussions avec la DRIEAT.

Le groupe de travail échange régulièrement sur les enjeux de gouvernance de l'eau, et soutient la demande de la Coordination Eau d'organiser un Grenelle de l'eau, rassemblant tous les acteurs. Une représentation renouvelée dans les instances d'Haropa Port, en la personne d'Yves Contassot, va également en ce sens.

Enfin, la question de la préservation des zones humides et zones d'expansion des crues s'invite régulièrement dans les débats, notamment autour de la préservation de la zone humide de la Bassée.



04 AMÉLIORER LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE DES FRANCILIENS

Contribuer à diminuer les pollutions, notamment de l'air, du bruit et de la lumière.

Relance de notre groupe de travail santé environnementale : participation à la consultation sur le Plan régional Santé environnement 4 (PRES4) et au forum Santé Environnement sur les sujets du brûlage de la biomasse, des Plan Climat Air Energie Territoires (PCAET) et de la pollution lumineuse.

Mais plus particulièrement :

> Bruit :

FNE Ile-de-France et plusieurs membres de ses associations adhérentes participent aux CA de Bruitparif et donnent leurs avis sur les différents projets de l'association. Le nouveau plan stratégique 2023-2027 a été présenté et voté en février 2023. Il comprend 4 axes : Observer, Comprendre, Accompagner et Sensibiliser. Il est suivi d'un plan prévisionnel d'actions pour l'année 2023 qui montre le foisonnement intellectuel et une mise en œuvre d'une structure petite (15 salariés) mais extrêmement efficace. BRUITPARIF dispose de 215 capteurs sonores dont 28 stations pour le bruit des aéronefs, 43 stations automatiques disposées dans les secteurs urbains, 92 capteurs Méduse qui permettent d'identifier l'origine du bruit et l'émetteur, ainsi que des radars sonores en expérimentation afin de préciser non seulement l'origine, l'émetteur mais aussi l'enregistrer pour une éventuelle future sanction. Tous ces capteurs font parties du développement initié depuis sa création par la structure. Ceci permet à BRUITPARIF de participer à de nombreuses études médicales afin de préciser les effets de la pollution sonore tant dans notre région qu'en France (Toulouse, Lyon...). On rappelle que la pollution sonore entraîne des désordres physiologiques importants qui vont pour ceux les plus intenses (au-delà de 90 dBA sur un temps long) à une atteinte de l'appareil auditif mais plus fréquemment pour les bruits compris entre 40 et 80 dBA qui sont les plus courants des hypersécrétions hormonales aboutissant à des augmentations de la pression artérielle, de la fréquence cardiaque amplifiant ainsi les maladies cardio-vasculaires.



BRUIT

> Accompagner la réduction des nuisances aériennes :

Représentant FNE au niveau Régional nous avons vocation à fédérer sur le territoire Francilien les actions contre les pollutions et les nuisances générées par le trafic aérien. En effet, notre territoire, avec Paris Charles-de-Gaulle et Paris-Orly, supporte le trafic des deux plus importants aéroports nationaux. Sans compter l'encombrement du ciel par les trajectoires des plus de vingt autres aéroports, aérodromes ou héliports que comporte notre territoire.

En 2023 la croissance du trafic aérien à repris «comme avant» anéantissant les grands espoirs de modération du trafic qu'avait suscité la pandémie du COVID 19 !

Face à cette situation difficile la mobilisation a été active en 2023 avec le mot d'ordre «Pour la santé et le climat nous devons réduire progressivement le trafic aérien». Mobilisation réalisée en étroite collaboration avec les associations nationales et internationales de défense du climat, notamment Rester sur Terre (Stay Grounded) et Réseau Action Climat (CAN-International).

La mobilisation a aussi été très active sur le front de l'application effective, après plus de 20 ans de procrastination, de la Directive européenne bruit de 2002. A Orly, Roissy et Le Bourget les Commissions Consultatives de l'Environnement (CCE) ont été particulièrement animées lors de la mise en place des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) des aéroports qui résultent de cette Directive. Et quelques timides avancées sont en vue vers la mise en place ou l'extension de couvre-feu et de plafonnement du trafic.



> Air :

Participant aux bureaux, CA et AG de l'association AIRPARIF, le représentant de FNE Ile-de-France suit attentivement ses projets, ses évaluations et ses aspects financiers et humains. Pour rappel, AIRPARIF a reçu délégation de l'Etat pour mesurer en Ile-de-France la qualité de l'air. Avec les condamnations de notre pays par la cour de justice européenne et par le Conseil d'Etat pour mise en danger de la santé de nos concitoyens, il est important de mesurer et de modéliser à partir des mesures de pollution de l'air son évolution en permanence afin d'alerter le préfet de police en cas de fort dépassement des seuils afin qu'il prenne des mesures pour lutter contre ces effets (réduction vitesse, interdiction de véhicules polluants...). En 2023, deux sujets importants ont émergé. Il a été décidé que la part de l'astreinte semestrielle fixée par le Conseil d'Etat affectée à AIRPARIF serait utilisée pour analyser les émissions de polluants par les chaufferies bois installées pour le secteur tertiaire (Bureaux), un séminaire organisé le 3 février 2023 a précisé les modalités et l'intérêt de ce travail. La révision du Plan de prévention de

l'atmosphère 3 en Ile-de-France a été construit par la DRIEAT à partir du suivi dans le temps de la pollution de l'air et de ses effets par secteurs géographiques. Outre les aspects réglementaires des seuils légaux à atteindre, AIRPARIF anticipe en modélisant tous les effets de cette pollution si leurs seuils étaient abaissés pour atteindre ceux préconisés par l'OMS. A côté de ses deux sujets importants, AIRPARIF aide les collectivités territoriales dans l'évaluation de leurs bilans de qualité de l'air ainsi que dans leurs émissions de gaz à effet de serre. Enfin, AIRPARIF via son AIRLAB améliore en continue ses procédés d'analyses et ses appareils. Financés par la Région Ile de France, l'Etat, les collectivités territoriales adhérentes, les entreprises et des associations, AIRPARIF avec ses 75 salariés peine à assurer toutes les demandes alors que se profile des réductions de subventions. Au total, le représentant de FNE-IdF apprécie fortement le professionnalisme et la haute compétence de cette association dont l'efficacité est reconnue dans le monde entier tant à Pékin qu'à Dakar ou Bucarest...où des partenariats fonctionnent depuis plusieurs années.



AIR

Credits photo : Scott Webb

DONNÉES ADMINISTRATIVES

Siège social : 2 rue du Dessous des Berges 75013 PARIS

Déclaration en préfecture : 6 février 1981, Journal Officiel de la République Française du 21 février 1981

Dernière modification des statuts : 11 décembre 2021, récépissé de déclaration à la Préfecture du 8 mars 2022

Agrément de protection de l'environnement renouvelé par la décision préfectorale n° IDF-2022-09-07-00001 du 7 septembre 2022

Habilitation à être désignée pour prendre part au débat sur l'environnement au sein de certaines instances consultatives renouvelée par décision préfectorale n° IDF-2022-06-08-00005 du 8 juin 2022

REJOIGNEZ LE MOUVEMENT !

**EN TANT QUE
PARTENAIRE PRIVÉ**

Contactez
veronique.moulin@fne-idf.fr

**EN TANT QUE
PARTENAIRE PUBLIC**

Contactez
margot.holvoet@fne-idf.fr

**EN TANT QUE
BÉNÉVOLE**

Consultez la page
« Devenir Bénévole » de notre site web

**EN TANT QUE
ASSOCIATION**

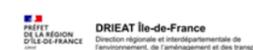
Consultez les pages
34-35 de ce document

ILS NOUS SOUTIENNENT

**ENTREPRISES PRIVÉES, FONDATIONS,
PARTENAIRES ASSOCIATIFS**



**ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS**





Crédits photo : Anatole Perdrizet

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux

FNE Ile-de-France

